

Walhain, le 2 décembre 2021



A MM. les Membres du Conseil communal
et du Conseil de l'Action Sociale
De et à WALHAIN

Mesdames, Messieurs,

Objet : Séance publique commune du CONSEIL COMMUNAL et
du CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE – Convocation

En application de l'article 1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 26bis, § 5, alinéa 2, de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à une séance commune que tiendront le Conseil communal et le Conseil de l'Action Sociale le 13 décembre 2021 à 20h en vidéoconférence, avec l'ordre du jour suivant :

- 1^{er} objet : Rapport 2021 relatif aux synergies et aux économies d'échelle – Information ;
- 2^{ème} objet : Rapport sur les actions mises en œuvre par le Conseil consultatif des Aînées durant l'année 2021 – Information ;
- 3^{ème} objet : Crèche communale Le Petit Favia – Rapport de la Présidente – Information ;

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale
du CPAS,

V. BARTHOLOMEE

La Présidente du CPAS,

A. NAMUROIS

La Directrice générale ff.
de la Commune,

B. MATONDO

Le Bourgmestre,

X. DUBOIS

